

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT
POUR UNE FAMILLE DE PRODUITS BIOCIDES**

Korasit NG Biocidal Product Family

Type(s) de produit

TP08: Produits de protection du bois

Numéro d'autorisation BE2020-0024-00-00

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides BE-0017068-0000

I. PREMIER NIVEAU D'INFORMATION	3
1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	4
2. COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS	6
II. DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION - MÉTA-RCP	8
1. MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	9
2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1	10
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1	12
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP	14
5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1	23
6. AUTRES INFORMATIONS	25
7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 1	26
1. MÉTA-RCP 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	31
2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2	32
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2	34
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP	36
5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 2	45
6. AUTRES INFORMATIONS	47
7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 2	48
1. MÉTA-RCP 3 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	53
2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3	54
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3	56
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP	57
5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 3	62
6. AUTRES INFORMATIONS	64
7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 3	65

Partie I.
PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom de famille

Nom	Korasit NG Biocidal Product Family
-----	------------------------------------

1.2. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP08: Produits de protection du bois
--------------------	--------------------------------------

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Kurt Obermeier GmbH
	Adresse	Berghäuser Straße 70 57319 Bad Berleburg Allemagne
Numéro de l'autorisation	BE2020-0024-00-00	
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>	BE-0017068-0000	
Date de l'autorisation	02/10/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	02/10/2025	

1.4. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Kurt Obermeier GmbH
Adresse du fabricant	Berghäuser Straße 70 D-57319 Bad Berleburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Berghäuser Straße 70 D-57319 Bad Berleburg Allemagne

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Ltd. Plot 306/3, II Phase GIDC Vapi 396 195 Gujarat Inde

Substance active	1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Syngenta Crop Protection Corp Schwarzwaldallee 215 CH 4002 Basel Suisse

Substance active	Tébuconazole
------------------	--------------

Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer CropScience Corp. P.O. Box 4913 Hawthorn Road 64120-001 Kansas City MO États-Unis d'Amérique

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	0,269 - 2,69 % (p/p)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	0,15 - 1,5 % (p/p)
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	0,156 - 1,56 % (p/p)
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	0,75 - 7,5 % (p/p)
Acetic acid	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0 - 1,045 % (p/p)
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,05 - 0,85 % (p/p)
CI Basic yellow 28	2-[[4-(4-methoxyphényl)méthyl]hydrazono]méthyl]-1,3,3-triméthyl-3H-indolium méthyl sulphate	Substance non active	58798-47-3	261-448-2	0 - 0,75 % (p/p)
C.I. Basic Blue 3	3,7-bis(diéthylamino)phthalazine-5-ium hydroxide	Substance non active	93966-70-2	301-023-1	0 - 0,075 % (p/p)
C.I. Basic Blue 159	5-(diisopropylamino)-2-[[4-(diméthylamino)phényl]azo]-3-méthyl-1,3,4-thiadiazolium méthyl sulphate	Substance non active	83969-12-4	281-589-3	0 - 0,02 % (p/p)
C.I. Basic Red 18:1	[2-[[4-[(2-chloro-4-nitrophényl)azo]phényl]éthylamino]éthyl](2-hydroxypropyl)diméthylammonium acetate	Substance non active	82205-20-7	279-919-6	0 - 0,675 % (p/p)

C.I. Basic Yellow 51	1,3,3-trimethyl-2-[(methylphenylhydrazono)methyl]-3H-indolium chloride	Substance non active	55850-01-6	259-858-1	0 - 0,075 % (p/p)
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0,3 - 3 % (p/p)
2-Butoxyethanol	2-butoxyethanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0 - 0,09 % (p/p)
Caprolactam	Caprolactam epsilon	Substance non active	105-60-2	203-313-2	0 - 0,105 % (p/p)
Dipropylene glycol monomethyl ether	(2-methoxymethylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,15 - 1,5 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

Type(s) de formulation	XX Divers: Soluble concentrate (SL): meta-SPC 1 and meta-SPC 2; Any other liquid (AL): meta-SPC 3
------------------------	---

Partie II.
DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION - MÉTA-RCP

Chapitre 1. MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Méta-RCP 1 identificateur

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 1
----------------	----------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-1
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP08: Produits de protection du bois
--------------------	--------------------------------------

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	2,69 - 2,69 % (p/p)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	1,5 - 1,5 % (p/p)
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	1,56 - 1,56 % (p/p)
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	7,5 - 7,5 % (p/p)
Acetic acid	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0 - 1,045 % (p/p)
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,5 - 0,85 % (p/p)
CI Basic yellow 28	2-[[4-(4-methoxyphényl)méthyl]hydrazono]méthyl]-1,3,3-triméthyl-3H-indolium méthyl sulphate	Substance non active	58798-47-3	261-448-2	0 - 0,75 % (p/p)
C.I. Basic Blue 3	3,7-bis(diéthylamino)phthalazine-5-ium hydroxide	Substance non active	93966-70-2	301-023-1	0 - 0,075 % (p/p)
C.I. Basic Blue 159	5-(diisopropylamino)-2-[[4-(diméthylamino)phényl]azo]-3-méthyl-1,3,4-thiadiazolium méthyl sulphate	Substance non active	83969-12-4	281-589-3	0 - 0,02 % (p/p)
C.I. Basic Red 18:1	[2-[[4-[(2-chloro-4-nitrophényl)azo]phényl]éthylamino]éthyl](2-hydroxypropyl)diméthylammonium acetate	Substance non active	82205-20-7	279-919-6	0 - 0,675 % (p/p)

C.I. Basic Yellow 51	1,3,3-trimethyl-2-[(methylphenylhydrazono)methyl]-3H-indolium chloride	Substance non active	55850-01-6	259-858-1	0 - 0,075 % (p/p)
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	3 - 3 % (p/p)
2-Butoxyethanol	2-butoxyethanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0 - 0,09 % (p/p)
Caprolactam	Caprolactam epsilon	Substance non active	105-60-2	203-313-2	0 - 0,105 % (p/p)
Dipropylene glycol monomethyl ether	(2-methoxymethylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	1,5 - 1,5 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 1

Type(s) de formulation	XX Divers: Soluble concentrate (SL): meta-SPC 1 and meta-SPC 2; Any other liquid (AL): meta-SPC 3
------------------------	---

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1

Mentions de danger	<p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>H360D: Peut nuire au fœtus.</p>
Conseils de prudence	<p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P261: Éviter de respirer les aérosols.</p> <p>P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P280: Porter des gants de protection.</p> <p>P280: Porter des vêtements de protection.</p> <p>P280: Porter un équipement de protection des yeux.</p> <p>P280: Porter un équipement de protection du visage.</p> <p>P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.</p> <p>P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment savon et eau.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P333+P313: If skin irritation or rash occurs: Get medical advice/attention.</p> <p>P361 + P364: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P501: Éliminer le contenu dans élimination appropriée..</p> <p>P308+P313: IF exposed or concerned: Get medical advice/attention.</p>

P405: Garder sous clef.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation 1

Tableau 1. Traitement autoclave vide-pressure par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillu dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Traitement autoclave vide-pressure Description détaillée: Traitement autoclave vide-pressure par les professionnels ayant des compétences avancées démontrées
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Classe d'emploi 1 : 0,9 kg/m ³ Classe d'emploi 2 : 1,85 kg/m ³ Classe d'emploi 3 : 2,9 kg/m ³ Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Classe d'emploi 1 : 0,5 à 1 % Classe d'emploi 2 : 1 à 2% Classe d'emploi 3 : 1,6 à 3% Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Classe d'emploi 1 : 0,5 à 1 %

Classe d'emploi 2 : 1 à 2%

Classe d'emploi 3 : 1,6 à 3% La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers les cuves de traitement pour l'imprégnation sous vide et sous pression sont automatisés par des lignes connectées.

Après le processus d'imprégnation sous vide et sous pression, la porte de la cuve de réception est ouverte et le bois traité est transféré, à l'aide de chariots élévateurs, vers une zone de stockage où il peut être placé pour sécher.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection (double combinaison), des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.

Utilisez des gants et une combinaison de protection (double combinaison) pendant la manipulation du bois traité, le contact avec les cuves de traitement et l'entretien des machines.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux.

Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2. Description de l'utilisation 2

Tableau 2. Trempage automatique par un professionnel ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et

	du bois feuillus dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Trempage automatique Description détaillée: Trempage automatique par un professionnel ayant des compétences avancées démontrées
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 2,5 g/m ² Classe d'emploi 2 : 3,7 g/m ² Classe d'emploi 3 : 5,8 g/m ² (avec couche de finition) ; 15 g/m ² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 5 g... Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Sans protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5% Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%. Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finitio... Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Sans protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5%

Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%.

Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition)
8 à 10% (sans couche de finition)

Avec une protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 2 à 5%

Classe d'emploi 2 : 2 à 5%

Classe d'emploi 3 : 3 à 7,5 % (avec couche de finition)
8 à 10% (sans couche de finition)

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers la cuve d'immersion ou le bac pour un trempage automatisé se fait de manière automatique par des lignes connectées. Pour le trempage automatisé, un opérateur descend le bois dans la cuve d'immersion ou transfère le bois dans un bac à l'aide d'un chariot élévateur à fourche. Le trempage automatisé est un processus automatisé. Après le traitement, le bois est sorti à l'aide du chariot élévateur. Le bois est ensuite transféré, avec le chariot élévateur à fourche, vers une zone de stockage où il est placé pour sécher.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection (double combinaison), des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés. Utilisez des gants et une combinaison de protection (double combinaison) pendant la manipulation du bois traité et l'entretien de la cuve d'immersion ou du bac de trempage.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux.

Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3. Description de l'utilisation 3

Tableau 3. Pulvérisation automatisée par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillus dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Pulvérisation automatisée Description détaillée: Pulvérisation automatisée en système fermé par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 2,5 g/m ² Classe d'emploi 2 : 3,7 g/m ² Classe d'emploi 3 : 5,8 g/m ² (avec couche de finition) ; 15 g/m ² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 5 g... Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Sans protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5% Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%. Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finitio...

	Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Sans protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5%

Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%.

Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition)

8 à 10% (sans couche de finition)

Avec une protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 2 à 5%

Classe d'emploi 2 : 2 à 5%

Classe d'emploi 3 : 3 à 7,5 % (avec couche de finition)

8 à 10% (sans couche de finition)

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers la chambre d'aspersion pour une aspersion automatisée se fait de manière automatique par des lignes connectées.

L'aspersion automatisée est un processus automatisé. Après la préservation du bois par aspersion automatisée, le bois traité est transféré, avec le chariot élévateur à fourche, vers une zone de stockage où il est placé pour sécher.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection (double combinaison), des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.

Utilisez des gants et une combinaison de protection (double combinaison) pendant la manipulation du bois traité et l'entretien des machines.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux.

Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.4. Description de l'utilisation 4

Tableau 4. Trempage manuel par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillus dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Trempage manuel Description détaillée: Trempage manuel
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 2,5 g/m ² Classe d'emploi 2 : 3,7 g/m ² Classe d'emploi 3 : 5,8 g/m ² (avec couche de finition) ; 15 g/m ² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 5 g... Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Sans protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5% Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%. Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finitio... Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Sans protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5%

Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%.

Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition)
8 à 10% (sans couche de finition)

Avec une protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 2 à 5%

Classe d'emploi 2 : 2 à 5%

Classe d'emploi 3 : 3 à 7,5 % (avec couche de finition)

8 à 10% (sans couche de finition)

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers la cuve de trempage pour un trempage manuel sont effectués de manière automatisée par des lignes connectées ou manuellement.

Pendant le trempage manuel, l'opérateur soulève et place, à la main, l'article en bois dans la cuve d'immersion. Il pousse ensuite, à l'aide d'un piquet, l'article en bois sous le produit de préservation du bois dans la cuve d'immersion et/ou utilise un balai pour appliquer le produit de préservation du bois sur l'article en bois (l'article se trouve toujours dans la cuve d'immersion lorsque le produit de préservation est appliqué sur le bois). L'opérateur sort ensuite manuellement l'article en bois de la cuve d'immersion et l'empile pour le faire sécher.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection (double combinaison), des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.

Utilisez des gants et une combinaison de protection (combinaison enduite) pendant le processus de trempage manuel.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.5. Description de l'utilisation 5

Tableau 5. Flow coating (submersion) par un professionnel ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves

	Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillu dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Flow coating (submersion) Description détaillée: Flow coating (submersion)
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 2,5 g/m ² Classe d'emploi 2 : 3,7 g/m ² Classe d'emploi 3 : 5,8 g/m ² (avec couche de finition) ; 15 g/m ² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 5 g... Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Sans protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5% Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%. Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition... Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Sans protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5%

Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%.

Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition)
8 à 10% (sans couche de finition)

Avec une protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 2 à 5%

Classe d'emploi 2 : 2 à 5%.

Classe d'emploi 3 : 3 à 7,5 % (avec couche de finition)
8 à 10% (sans couche de finition)

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers la cuve de réception pour l'application par aspersion (arrosage) sont effectués de manière automatisée par des lignes connectées.

Pendant l'application par aspersion, le bois passe dans un tunnel fermé dans lequel le produit de préservation est appliqué. Le dispositif est ouvert des deux côtés, c'est-à-dire à l'avant et à l'arrière. Le bois entre par la face avant et sort, une fois traité, en s'égouttant par la face arrière. Après le processus de submersion, le bois traité passe dans un canal de séchage, où les articles en bois sont séchés avec un courant d'air chaud.

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection, des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.

Utilisez des gants et une combinaison de protection (combinaison enduite) pendant la manipulation du bois traité et l'entretien des machines.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout. Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1

5.1. Consignes d'utilisation

voir les instructions d'utilisation respectives et spécifiques fournies ci-dessus

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas utiliser sur du bois susceptible d'entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

Évitez le contact prolongé d'animaux de compagnie, en particulier des chats, avec les surfaces traitées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Description des mesures de premiers secours

Informations générales : changer les vêtements contaminés et imprégnés. En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou ayant des crampes.

Après inhalation : déplacer la personne à l'air frais et la maintenir au chaud et au repos. Apporter de l'air frais.

En cas de contact avec la peau : après tout contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Après tout contact avec les yeux : rincer immédiatement et soigneusement avec un bain oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

Après ingestion : ne pas faire vomir. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau.

Protection personnelle du secouriste : secouriste : pensez à votre propre protection !

Information pour le médecin : traitement : traiter de manière symptomatique.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que retardés

Possibilité de réaction allergique cutanée. Cause de graves lésions oculaires.

Indication pour la nécessité d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial : aucune

Mesures de protection : n'utiliser que dans des endroits bien ventilés. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Les pyréthroïdes et les pyréthrinés peuvent provoquer une paresthésie (brûlure et picotement de la peau sans irritation).

Si les symptômes persistent : consulter un médecin.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence : prendre les précautions d'usage lors de la manipulation de produits chimiques. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions environnementales : ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts. Empêchez la propagation sur une grande surface (par exemple, en installant des barrières de confinement ou des barrières anti-huile).

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : nettoyer mécaniquement. Absorber avec un matériau liant les liquides (par exemple du sable, de la terre de diatomées, des liants acides ou universels). Recueillir dans des récipients fermés et appropriés pour l'élimination.

Stabilité et réactivité :

Réactivité : aucune réaction dangereuse connue.

Stabilité chimique : le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

Possibilité de réactions dangereuses : aucune réaction dangereuse connue.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer les déchets conformément à la directive 2008/98/CE, couvrant les déchets et les déchets dangereux.

Consulter l'expert local en élimination des déchets pour connaître les modalités d'élimination des déchets.

La classification de la nomenclature des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément à la CEE, en particulier pour l'industrie et les procédés. Manipuler les emballages contaminés de la même manière que la substance elle-même.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation de 24 mois.

Conserver/stocker uniquement dans le conteneur d'origine, à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil. À conserver/stocker à moins de 30 °C. Protéger les conteneurs contre les dommages.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Les produits du BPF peuvent être livrés dans des conteneurs en vrac de 30 000 litres en acier inoxydable, de grade 304 ou supérieur, pour le transport par route.

Les phrases P, comme indiqué dans le résumé des caractéristiques du produit, contiennent plusieurs erreurs qui peuvent pas être réglées. Les phrases correctes sont les suivantes: P501 - Eliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations nationales / régionales applicables.

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIL LES MÉTA-RCP 1

7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Korasit NG farblos	Marché: BE
	Korasit TT25P farblos	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0017068-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	2,69
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	1,5
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	1,56
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	7,5
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,53
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	3
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-methoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	1,5

7.2. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Korasit NG gelb	Marché: BE
---------------------------------	--------------------	------------

	Korasit TT25P gelb	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0017068-0002 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	2,69
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	1,5
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	1,56
Amines, cocoalkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	7,5
Acetic acid	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,12004
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,53
C.I. Basic Yellow 51	1,3,3-triméthyl-2-[(methylphénylhydrazono)méthyl]-3H-indolium chloride	Substance non active	55850-01-6	259-858-1	0,0335
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	3
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-methoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	1,5

7.3. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Korasit NG grün	Marché: BE
	Korasit TT25P grün	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0017068-0003 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	2,69
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	1,5
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	1,56
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	7,5
Acetic acid	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,0315
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,53
CI Basic yellow 28	2-[[[(4-méthoxyphényl)méthyl]hydrazono]méthyl]-1,3,3-triméthyl-3H-indolium méthyl sulphate	Substance non active	58798-47-3	261-448-2	0,03
C.I. Basic Blue 3	3,7-bis(diéthylamino)phénazine-5-ium hydroxide	Substance non active	93966-70-2	301-023-1	0,036
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	3
2-Butoxyethanol	2-butoxyethanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0,0432
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	1,5

7.4. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Korasit NG braun	Marché: BE
	Korasit TT25P braun	Marché: BE

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	2,69
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	1,5
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	1,56
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	7,5
Acetic acid	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,2642
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,53
CI Basic yellow 28	2-[[4-methoxyphényl]méthylhydrazono]méthyl]-1,3,3-triméthyl-3H-indolium méthyl sulphate	Substance non active	58798-47-3	261-448-2	0,239
C.I. Basic Blue 3	3,7-bis(diéthylamino)phénazine-5-ium hydroxide	Substance non active	93966-70-2	301-023-1	0,0013
C.I. Basic Blue 159	5-(diisopropylamino)-2-[[4-(diméthylamino)phényl]azo]-3-méthyl-1,3,4-thiadiazolium méthyl sulphate	Substance non active	83969-12-4	281-589-3	0,0099
C.I. Basic Red 18:1	[2-[[4-(2-chloro-4-nitrophényl)azo]phényl]éthylamino]éthyl(2-hydroxypropyl)diméthylammonium acetate	Substance non active	82205-20-7	279-919-6	0,192
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	3

2-Butoxyethanol	2-butoxyethanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0,00156
Caprolactam	Caprolactam epsilon	Substance non active	105-60-2	203-313-2	0,02989
Dipropylene glycol monomethyl ether	(2-methoxymethylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	1,5

7.5. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Korasit NG grau	Marché: BE
	Korasit TT25P grau	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0017068-0005 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	2,69
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	1,5
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	1,56
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	7,5
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,53
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	3
Dipropylene glycol monomethyl ether	(2-methoxymethylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	1,5

Chapitre 1. MÉTA-RCP 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Méta-RCP 2 identificateur

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 2
----------------	----------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-2
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP08: Produits de protection du bois
--------------------	--------------------------------------

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	1,34 - 1,34 % (p/p)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	0,75 - 0,75 % (p/p)
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	0,78 - 0,78 % (p/p)
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	3,75 - 3,75 % (p/p)
Acetic acid	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0 - 0,52 % (p/p)
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,25 - 0,43 % (p/p)
CI Basic yellow 28	2-[[4-(4-méthoxyphényl)méthyl]hydrazono]méthyl]-1,3,3-triméthyl-3H-indolium méthyl sulphate	Substance non active	58798-47-3	261-448-2	0 - 0,375 % (p/p)
C.I. Basic Blue 3	3,7-bis(diéthylamino)phthalazine-5-ium hydroxide	Substance non active	93966-70-2	301-023-1	0 - 0,0375 % (p/p)
C.I. Basic Blue 159	5-(diisopropylamino)-2-[[4-(diméthylamino)phényl]azo]-3-méthyl-1,3,4-thiadiazolium méthyl sulphate	Substance non active	83969-12-4	281-589-3	0 - 0,01 % (p/p)
C.I. Basic Red 18:1	[2-[[4-[(2-chloro-4-nitrophényl)azo]phényl]éthylamino]éthyl](2-hydroxypropyl)diméthylammonium acetate	Substance non active	82205-20-7	279-919-6	0 - 0,3375 % (p/p)

C.I. Basic Yellow 51	1,3,3-trimethyl-2-[(methylphenylhydrazono)methyl]-3H-indolium chloride	Substance non active	55850-01-6	259-858-1	0 - 0,0375 % (p/p)
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	1,5 - 1,5 % (p/p)
2-Butoxyethanol	2-butoxyethanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0 - 0,045 % (p/p)
Caprolactam	Caprolactam epsilon	Substance non active	105-60-2	203-313-2	0 - 0,0525 % (p/p)
Dipropylene glycol monomethyl ether	(2-methoxymethylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,75 - 0,75 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 2

Type(s) de formulation	XX Divers: Soluble concentrate (SL): meta-SPC 1 and meta-SPC 2; Any other liquid (AL): meta-SPC 3
------------------------	---

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2

Mentions de danger	<p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>H360D: Peut nuire au fœtus.</p>
Conseils de prudence	<p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P261: Éviter de respirer les aérosols.</p> <p>P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280: Porter des gants de protection.</p> <p>P280: Porter des vêtements de protection.</p> <p>P280: Porter un équipement de protection des yeux.</p> <p>P280: Porter un équipement de protection du visage.</p> <p>P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment savon et eau.</p> <p>P333+P313: If skin irritation or rash occurs: Get medical advice/attention.</p> <p>P361 + P364: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P501: Éliminer le contenu dans élimination appropriée..</p> <p>P308+P313: IF exposed or concerned: Get medical advice/attention.</p>

P405: Garder sous clef.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation 1

Tableau 1. Traitement autoclave vide-pression par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillu dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois feuillu dans la classe d'emploi 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Traitement autoclave vide-pression Description détaillée: Traitement autoclave vide-pression par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Use class 1: 1,8 kg/m ³ Use class 2: 3,7 kg/m ³ Use class 3: 5,8 kg/m ³ Dilution (%): Dilute the product with water before use in order to receive the following dilutions: Use class 1: 1-2 % Use class 2: 2-4% Use class 3: 3,2-6% Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Dilute the product with water before use in order to receive the following dilutions:

Use class 1: 1 - 2 %

Use class 2: 2 - 4%

Use class 3: 3,2 - 6%

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers les cuves de traitement pour l'imprégnation sous vide et sous pression sont automatisés par des lignes connectées.

Après le processus d'imprégnation sous vide et sous pression, la porte de la cuve de réception est ouverte et le bois traité est transféré, à l'aide de chariots élévateurs, vers une zone de stockage où il peut être placé pour sécher.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection (double combinaison), des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.

Utilisez des gants et une combinaison de protection (double combinaison) pendant la manipulation du bois traité, le contact avec les cuves de traitement et l'entretien des machines.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2. Description de l'utilisation 2

Tableau 2. Trempage automatique par un professionnel ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur

	Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillu dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Trempage automatique Description détaillée: Trempage automatique par un professionnels ayant des compétences avancées démontrées
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 5 g/m ² Classe d'emploi 2 : 7,4 g/m ² Classe d'emploi 3 : 11,6 g/m ² (avec couche de finition) ; 30 g/m ² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 10 g... Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Sans protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 2 à 5 % Classe d'emploi 2 : 3 à 7,4 % . Classe d'emploi 3 : 4,6 à 12 % (avec couche de finition... Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Sans protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 2 à 5 %

Classe d'emploi 2 : 3 à 7,4 % .

Classe d'emploi 3 : 4,6 à 12 % (avec couche de finition)
16 à 20% (sans couche de finition)

Avec une protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 4 à 10%

Classe d'emploi 2 : 4 à 10%

Classe d'emploi 3 : 6 à 15 % (avec couche de finition)
16 à 20% (sans couche de finition)

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers la cuve d'immersion ou le bac pour un trempage automatisé se fait de manière automatique par des lignes connectées. Pour le trempage automatisé, un opérateur descend le bois dans la cuve d'immersion ou transfère le bois dans un bac à l'aide d'un chariot élévateur à fourche. Le trempage automatisé est un processus automatisé. Après le traitement, le bois est sorti à l'aide du chariot élévateur. Le bois est ensuite transféré, avec le chariot élévateur à fourche, vers une zone de stockage où il est placé pour sécher.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection (double combinaison), des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.

Utilisez des gants et une combinaison de protection (double combinaison) pendant la manipulation du bois traité et l'entretien de la cuve d'immersion ou du bac de trempage.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux.

Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3. Description de l'utilisation 3

Tableau 3. Pulvérisation automatisée par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillu dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Pulvérisation automatisée Description détaillée: Pulvérisation automatisée en système fermé par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 5 g/m ² Classe d'emploi 2 : 7,4 g/m ² Classe d'emploi

	<p>3 : 11,6 g/m² (avec couche de finition) ; 30 g/m² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 10 g...</p> <p>Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Sans protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 2 à 5 % Classe d'emploi 2 : 3 à 7,4 % . Classe d'emploi 3 : 4,6 à 12 % (avec couche de finition...</p> <p>Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Sans protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 2 à 5 %

Classe d'emploi 2 : 3 à 7,4 % .

Classe d'emploi 3 : 4,6 à 12 % (avec couche de finition)

16 à 20% (sans couche de finition)

Avec une protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 4 à 10%

Classe d'emploi 2 : 4 à 10%

Classe d'emploi 3 : 6 à 15 % (avec couche de finition)

16 à 20% (sans couche de finition)

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers la chambre d'aspersion pour une aspersion automatisée se fait de manière automatique par des lignes connectées.

L'aspersion automatisée est un processus automatisé. Après la préservation du bois par aspersion automatisée, le bois traité est transféré, avec le chariot élévateur à fourche, vers une zone de stockage où il est placé pour sécher.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection (double combinaison), des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.

Utilisez des gants et une combinaison de protection (double combinaison) pendant la manipulation du bois traité et l'entretien des machines.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux.

Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.4. Description de l'utilisation 4

Tableau 4. Trempage manuel par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillus dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Trempage manuel Description détaillée: Trempage manuel
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 5 g/m ² Classe d'emploi 2 : 7,4 g/m ² Classe d'emploi 3 : 11,6 g/m ² (avec couche de finition) ; 30 g/m ² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 10 g... Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Sans protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 2 à 5 % Classe d'emploi 2 : 3 à 7,4 % . Classe d'emploi 3 : 4,6 à 12 % (avec couche de finition... Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Sans protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 2 à 5 %

Classe d'emploi 2 : 3 à 7,4 %.

Classe d'emploi 3 : 4,6 à 12 % (avec couche de finition)
16 à 20% (sans couche de finition)

Avec une protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 4 à 10%

Classe d'emploi 2 : 4 à 10%

Classe d'emploi 3 : 6 à 15 % (avec couche de finition)
16 à 20% (sans couche de finition)

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers la cuve de trempage pour un trempage manuel sont effectués de manière automatisée par des lignes connectées ou manuellement.

Pendant le trempage manuel, l'opérateur soulève et place, à la main, l'article en bois dans la cuve d'immersion. Il pousse ensuite, à l'aide d'un piquet, l'article en bois sous le produit de préservation du bois dans la cuve d'immersion et/ou utilise un balai pour appliquer le produit de préservation du bois sur l'article en bois (l'article se trouve toujours dans la cuve d'immersion lorsque le produit de préservation est appliqué sur le bois). L'opérateur sort ensuite manuellement l'article en bois de la cuve d'immersion et l'empile pour le faire sécher.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection, des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés. Utilisez des gants et une combinaison de protection (combinaison enduite) pendant le processus de trempage manuel.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.5. Description de l'utilisation 5

Tableau 5. Flow coating (submersion) par un professionnel ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
-----------------	--------------------------------------

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillu dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Flow coating (submersion) Description détaillée: Flow coating (submersion)
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 5 g/m ² Classe d'emploi 2 : 7,4 g/m ² Classe d'emploi 3 : 11,6 g/m ² (avec couche de finition) ; 30 g/m ² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 10 g... Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Sans protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 2 à 5 % Classe d'emploi 2 : 3 à 7,4 % . Classe d'emploi 3 : 4,6 à 12 % (avec couche de finition... Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Sans protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 2 à 5 %

Classe d'emploi 2 : 3 à 7,4 % .

Classe d'emploi 3 : 4,6 à 12 % (avec couche de finition)
16 à 20% (sans couche de finition)

Avec une protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 4 à 10

Classe d'emploi 2 : 4 à 10

Classe d'emploi 3 : 6 à 15 % (avec couche de finition)
16 à 20% (sans couche de finition)

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers la cuve de réception pour l'application par aspersion (arrosage) sont effectués de manière automatisée par des lignes connectées.

Pendant l'application par aspersion, le bois passe dans un tunnel fermé dans lequel le produit de préservation est appliqué. Le dispositif est ouvert des deux côtés, c'est-à-dire à l'avant et à l'arrière. Le bois entre par la face avant et sort, une fois traité, en s'égouttant par la face arrière. Après le processus de submersion, le bois traité passe dans un canal de séchage, où les articles en bois sont séchés avec un courant d'air chaud.

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection, des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.

Utilisez des gants et une combinaison de protection (combinaison enduite) pendant la manipulation du bois traité et l'entretien des machines.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 2

5.1. Consignes d'utilisation

voir les instructions d'utilisation respectives et spécifiques fournies ci-dessus

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas utiliser sur du bois susceptible d'entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

Évitez le contact prolongé d'animaux de compagnie, en particulier des chats, avec les surfaces traitées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Description des mesures de premiers secours

Informations générales : changer les vêtements contaminés et imprégnés. En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou ayant des crampes.

Après inhalation : déplacer la personne à l'air frais et la maintenir au chaud et au repos. Apporter de l'air frais.

En cas de contact avec la peau : après tout contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Après tout contact avec les yeux : rincer immédiatement et soigneusement avec un bain oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

Après ingestion : ne pas faire vomir. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau.

Protection personnelle du secouriste : secouriste : pensez à votre propre protection !

Information pour le médecin : traitement : traiter de manière symptomatique.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que retardés

Possibilité de réaction allergique cutanée. Cause de graves lésions oculaires.

Indication pour la nécessité d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial : aucune

Mesures de protection : n'utiliser que dans des endroits bien ventilés. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Les pyréthroïdes et les pyréthrinés peuvent provoquer une paresthésie (brûlure et picotement de la peau sans irritation).

Si les symptômes persistent : consulter un médecin.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence : prendre les précautions d'usage lors de la manipulation de produits chimiques. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions environnementales : ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts. Empêchez la propagation sur une grande surface (par exemple, en installant des barrières de confinement ou des barrières anti-huile).

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : nettoyer mécaniquement. Absorber avec un matériau liant les liquides (par exemple du sable, de la terre de diatomées, des liants acides ou universels). Recueillir dans des récipients fermés et appropriés pour l'élimination.

Stabilité et réactivité :

Réactivité : aucune réaction dangereuse connue.

Stabilité chimique : le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

Possibilité de réactions dangereuses : aucune réaction dangereuse connue.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer les déchets conformément à la directive 2008/98/CE, couvrant les déchets et les déchets dangereux.

Consulter l'expert local en élimination des déchets pour connaître les modalités d'élimination des déchets.

La classification de la nomenclature des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément à la CEE, en particulier pour l'industrie et les procédés. Manipuler les emballages contaminés de la même manière que la substance elle-même.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation de 24 mois.

Conserver/stocker uniquement dans le conteneur d'origine, à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil. À conserver/stocker à moins de 30 °C. Protéger les conteneurs contre les dommages.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Les produits du BPF peuvent être livrés dans des conteneurs en vrac de 30 000 litres en acier inoxydable, de grade 304 ou supérieur, pour le transport par route.

Les phrases P, comme indiqué dans le résumé des caractéristiques du produit, contiennent plusieurs erreurs qui peuvent pas être réglées. Les phrases correctes sont les suivantes: P501 - Eliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations nationales / régionales applicables.

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIL LES MÉTA-RCP 2

7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Korasit NG 50 farblos	Marché: BE
	Korasit TT40P farblos	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0017068-0006 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	1,34
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	0,75
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	0,78
Amines, cocoalkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	3,75
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,26
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	1,5
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-methoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,75

7.2. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Korasit NG 50 gelb	Marché: BE
---------------------------------	-----------------------	------------

	Korasit TT40P gelb	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0017068-0007 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	1,34
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	0,75
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	0,78
Amines, cocoalkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	3,75
Acetic acid	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,06002
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,26
C.I. Basic Yellow 51	1,3,3-triméthyl-2-[(méthylphénylhydrazono)méthyl]-3H-indolium chloride	Substance non active	55850-01-6	259-858-1	0,01675
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	1,5
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,75

7.3. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Korasit NG 50 grün	Marché: BE
	Korasit TT40P grün	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0017068-0008 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	1,34
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	0,75
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	0,78
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	3,75
Acetic acid	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,0158
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,26
CI Basic yellow 28	2-[[[(4-méthoxyphényl)méthyl]hydrazono]méthyl]-1,3,3-triméthyl-3H-indolium méthyl sulphate	Substance non active	58798-47-3	261-448-2	0,01496
C.I. Basic Blue 3	3,7-bis(diéthylamino)phthalazine-5-ium hydroxide	Substance non active	93966-70-2	301-023-1	0,018
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	1,5
2-Butoxyethanol	2-butoxyethanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0,0216
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,75

7.4. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Korasit NG 50 braun	Marché: BE
	Korasit TT40P braun	Marché: BE

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	1,34
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	0,75
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	0,78
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	3,75
Acetic acid	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,1321
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,26
CI Basic yellow 28	2-[[4-methoxyphényl)méthyl]hydrazono]méthyl]-1,3,3-triméthyl-3H-indolium méthyl sulphate	Substance non active	58798-47-3	261-448-2	0,12
C.I. Basic Blue 3	3,7-bis(diéthylamino)phénazine-5-ium hydroxide	Substance non active	93966-70-2	301-023-1	0,00065
C.I. Basic Blue 159	5-(diisopropylamino)-2-[[4-(diméthylamino)phényl]azo]-3-méthyl-1,3,4-thiadiazolium méthyl sulphate	Substance non active	83969-12-4	281-589-3	0,00495
C.I. Basic Red 18:1	[2-[[4-(2-chloro-4-nitrophényl)azo]phényl]éthylamino]éthyl(2-hydroxypropyl)diméthylammonium acetate	Substance non active	82205-20-7	279-919-6	0,09606
butyldiglycol	2-(2-butoxy-ethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	1,5

Caprolactam	Caprolactam epsilon	Substance non active	105-60-2	203-313-2	0,01494
Dipropylene glycol monomethyl ether	(2-methoxymethylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,75

7.5. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Korasit NG 50 grau	Marché: BE
	Korasit TT40P grau	Marché: BE
Numéro de l'autorisation		BE-0017068-0010 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	1,34
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	0,75
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	0,78
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	3,75
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,26
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	1,5
Dipropylene glycol monomethyl ether	(2-methoxymethylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,75

Chapitre 1. MÉTA-RCP 3 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Méta-RCP 3 identificateur

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 3
----------------	----------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-3
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP08: Produits de protection du bois
--------------------	--------------------------------------

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	0,269 - 0,269 % (p/p)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	0,15 - 0,15 % (p/p)
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	0,156 - 0,156 % (p/p)
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	0,75 - 0,75 % (p/p)
Acetic acid	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0 - 0,105 % (p/p)
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,05 - 0,085 % (p/p)
CI Basic yellow 28	2-[[4-methoxyphényl]méthyl]hydrazono]méthyl]-1,3,3-triméthyl-3H-indolium méthyl sulphate	Substance non active	58798-47-3	261-448-2	0 - 0,075 % (p/p)
C.I. Basic Blue 3	3,7-bis(diéthylamino)phthalazine-5-ium hydroxide	Substance non active	93966-70-2	301-023-1	0 - 0,0075 % (p/p)
C.I. Basic Blue 159	5-(diisopropylamino)-2-[[4-(diméthylamino)phényl]azo]-3-méthyl-1,3,4-thiadiazolium méthyl sulphate	Substance non active	83969-12-4	281-589-3	0 - 0,002 % (p/p)
C.I. Basic Red 18:1	[2-[[4-(2-chloro-4-nitrophényl)azo]phényl]éthylamino]éthyl(2-hydroxypropyl)diméthylammonium acetate	Substance non active	82205-20-7	279-919-6	0 - 0,0675 % (p/p)

C.I. Basic Yellow 51	1,3,3-trimethyl-2-[(methylphenylhydrazono)methyl]-3H-indolium chloride	Substance non active	55850-01-6	259-858-1	0 - 0,0075 % (p/p)
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0,3 - 0,3 % (p/p)
2-Butoxyethanol	2-butoxyethanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0 - 0,009 % (p/p)
Caprolactam	Caprolactam epsilon	Substance non active	105-60-2	203-313-2	0 - 0,0105 % (p/p)
Dipropylene glycol monomethyl ether	(2-methoxymethylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,15 - 0,15 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 3

Type(s) de formulation	XX Divers: Soluble concentrate (SL): meta-SPC 1 and meta-SPC 2; Any other liquid (AL): meta-SPC 3
------------------------	---

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3

Mentions de danger	<p>H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH208: Contient du (de la) <name of sensitising substance>. Peut produire une réaction allergique.</p>
Conseils de prudence	<p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P391: Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501: Éliminer le contenu dans élimination appropriée..</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation 1

Tableau 1. Trempage manuel par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillus dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Trempage manuel Description détaillée: Trempage manuel
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 25 ml/m ² Classe d'emploi 2 : 37 ml/m ² Classe d'emploi 3 : 58 ml/m ² (avec couche de finition) ; 150 ml/m ² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : ... Dilution (%): 100% Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille (PEHD opaque) 0,5, 1L Pot (PEHD opaque) 0,5, 1, 5, 10, 15, 20L IBC (PEHD opaque) 600, 1000L

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Utilisez le produit prêt à l'emploi non dilué.

Le transfert des solutions d'imprégnation vers la cuve de trempage pour un trempage manuel sont effectués de manière automatisée par des lignes connectées ou manuellement.

Pendant le trempage manuel, l'opérateur soulève et place, à la main, l'article en bois dans la cuve d'immersion. Il pousse ensuite, à l'aide d'un piquet, l'article en bois sous le produit de préservation du bois dans la cuve

d'immersion et/ou utilise un balai pour appliquer le produit de préservation du bois sur l'article en bois (l'article se trouve toujours dans la cuve d'immersion lorsque le produit de préservation est appliqué sur le bois). L'opérateur sort ensuite manuellement l'article en bois de la cuve d'immersion et l'empile pour le faire sécher.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Portez des vêtements de protection, des gants, des lunettes de protection et une protection du visage pendant le mélange et le remplissage des produits concentrés.

Utilisez des gants et une combinaison de protection (combinaison enduite) pendant le processus de trempage manuel.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Ne pas utiliser à proximité immédiate d'eaux de surface ou au niveau de zones de protection de l'eau.

Pendant l'application du produit (sur les bois) et pendant le séchage des surfaces, ne pas contaminer l'environnement. Toutes les pertes de produit doivent être contenues en couvrant le sol (par ex. avec une bâche) et éliminées de façon sécurisée.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2. Description de l'utilisation 2

Tableau 2. Application par pinceau ou par brossage par un utilisateur professionnel ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes)

	Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillus dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: traitement par pinceau / rouleau Description détaillée: Peinture par un utilisateur professionnel
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 25 ml/m ² Classe d'emploi 2 : 37 ml/m ² Classe d'emploi 3 : 58 ml/m ² (avec couche de finition) ; 150 ml/m ² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : ... Dilution (%): 100% Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application de 25 - 75 ml/m ² sont appliqués en une seule fois. Le taux d'application de 150 ml/m ² est appliqué en 1 à 2 fois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille (PEHD opaque) 0,5, 1L Pot (PEHD opaque) 0,5, 1, 5, 10, 15, 20L IBC (PEHD opaque) 600, 1000L

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Utilisez le produit prêt à l'emploi non dilué.

Remuez le produit avant utilisation et appliquez-le avec un pinceau directement à partir du pot. Pour le nettoyage, lavez l'équipement avec de l'eau.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucun équipement de protection n'est nécessaire pour la préservation du bois au pinceau/rouleau.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux.

Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Ne pas utiliser à proximité immédiate d'eaux de surface ou au niveau de zones de protection de l'eau.

Pendant l'application du produit (sur les bois) et pendant le séchage des surfaces, ne pas contaminer l'environnement. Toutes les pertes de produit doivent être contenues en couvrant le sol (par ex. avec une bâche) et éliminées de façon sécurisée.

Ne pas appliquer le produit in-situ à proximité d'une eau de surface.

Couvrir les sols adjacents avec du plastique lors de l'application in situ. Le plastique doit être évacué comme un déchet solide.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3. Description de l'utilisation 3

Tableau 3. Application par pinceau ou par brossage par un utilisateur non-professionnel

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: hyphes Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: autre: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillu dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: traitement par pinceau / rouleau Description détaillée: Peinture par un utilisateur non-professionnel
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 25 ml/m ² Classe d'emploi 2 : 37 ml/m ² Classe d'emploi 3 : 58 ml/m ² (avec couche de finition) ; 150 ml/m ² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : ... Dilution (%): 100% Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application de 25 - 75 ml/m ² sont appliqués en une seule fois. Le taux d'application de 150 ml/m ² est appliqué en 1 à 2 fois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille (PEHD opaque) 0,5, 1L Pot (PEHD opaque) 0,5, 1, 5, 10, 15, 20L

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Utilisez le produit prêt à l'emploi non dilué.

Remuez le produit avant utilisation et appliquez-le avec un pinceau directement à partir du pot. Pour le nettoyage, lavez l'équipement avec de l'eau.

Lavez-vous les mains et la peau exposée avant les repas et après utilisation. Ne contaminez pas les denrées alimentaires, les ustensiles de cuisine ou les surfaces en contact avec des aliments. Ne contaminez pas le sol, les plans d'eau ou les cours d'eau avec des produits chimiques ou des récipients usagés.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucun équipement de protection n'est nécessaire pour la préservation du bois au pinceau/rouleau.

Maintenir les enfants et les animaux éloignés des surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux.

Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Ne pas utiliser à proximité immédiate d'eaux de surface ou au niveau de zones de protection de l'eau.

Pendant l'application du produit (sur les bois) et pendant le séchage des surfaces, ne pas contaminer l'environnement. Toutes les pertes de produit doivent être contenues en couvrant le sol (par ex. avec une bâche) et éliminées de façon sécurisée.

Ne pas appliquer le produit in-situ à proximité d'une eau de surface.

Couvrir les sols adjacents avec du plastique lors de l'application in situ. Le plastique doit être évacué comme un déchet solide.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 3

5.1. Consignes d'utilisation

voir les instructions d'utilisation respectives et spécifiques fournies ci-dessus

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas utiliser sur du bois susceptible d'entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

Évitez le contact prolongé d'animaux de compagnie, en particulier des chats, avec les surfaces traitées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Description des mesures de premiers secours

Informations générales : changer les vêtements contaminés et imprégnés. En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou ayant des crampes.

Après inhalation : déplacer la personne à l'air frais et la maintenir au chaud et au repos. Apporter de l'air frais.

En cas de contact avec la peau : après tout contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Après tout contact avec les yeux : rincer immédiatement et soigneusement avec un bain oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

Après ingestion : ne pas faire vomir. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau.

Protection personnelle du secouriste : secouriste : pensez à votre propre protection !

Information pour le médecin : traitement : traiter de manière symptomatique.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que retardés

Possibilité de réaction allergique cutanée. Cause de graves lésions oculaires.

Indication pour la nécessité d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial : aucune

Mesures de protection : n'utiliser que dans des endroits bien ventilés. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Les pyréthroïdes et les pyréthrinés peuvent provoquer une paresthésie (brûlure et picotement de la peau sans irritation).

Si les symptômes persistent : consulter un médecin.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence : prendre les précautions d'usage lors de la manipulation de produits chimiques. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions environnementales : ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts. Empêchez la propagation sur une grande surface (par exemple, en installant des barrières de confinement ou des barrières anti-huile).

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : nettoyer mécaniquement. Absorber avec un matériau liant les liquides (par exemple du sable, de la terre de diatomées, des liants acides ou universels). Recueillir dans des récipients fermés et appropriés pour l'élimination.

Stabilité et réactivité :

Réactivité : aucune réaction dangereuse connue.

Stabilité chimique : le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

Possibilité de réactions dangereuses : aucune réaction dangereuse connue.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer les déchets conformément à la directive 2008/98/CE, couvrant les déchets et les déchets dangereux.

Consulter l'expert local en élimination des déchets pour connaître les modalités d'élimination des déchets.

La classification de la nomenclature des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément à la CEE, en particulier pour l'industrie et les procédés. Manipuler les emballages contaminés de la même manière que la substance elle-même.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation de 24 mois.

Conserver/stocker uniquement dans le conteneur d'origine, à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil. À conserver/stocker à moins de 30 °C. Protéger les conteneurs contre les dommages.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Les produits du BPF peuvent être livrés dans des conteneurs en vrac de 30 000 litres en acier inoxydable, de grade 304 ou supérieur, pour le transport par route.

Les phrases P, comme indiqué dans le résumé des caractéristiques du produit, contiennent plusieurs erreurs qui peuvent pas être réglées. Les phrases correctes sont les suivantes: P501 - Eliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations nationales/régionales applicables.

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIL LES MÉTA-RCP 3

7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Korasit NG 10 farblos	Marché: BE
	Korasit Cut & Treat farblos	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0017068-0011 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	0,269
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	0,15
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylméthyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	0,156
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	0,75
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,053
butyldiglycol	2-(2-butoxy-ethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0,3
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-methoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,15

7.2. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Korasit NG 10 gelb	Marché: BE
	Korasit Cut & Treat gelb	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0017068-0012 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	0,269
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	0,15
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	0,156
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	0,75
Acetic acid	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,012
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,053
C.I. Basic Yellow 51	1,3,3-triméthyl-2-[(méthylphénylhydrazono)méthyl]-3H-indolium chloride	Substance non active	55850-01-6	259-858-1	0,00335
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0,3
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,15

7.3. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Korasit NG 10 grün	Marché: BE
	Korasit Cut & Treat grün	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0017068-0013 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-		substance active	52645-53-1	258-067-9	0,269

diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)					
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	0,15
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylméthyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	0,156
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	0,75
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,053
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0,3
2-Butoxyethanol	2-butoxyethanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0,00432
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-methoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,15

7.4. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Korasit NG 10 braun	Marché: BE
	Korasit Cut & Treat braun	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0017068-0014 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	0,269
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-		substance active	60207-90-1	262-104-4	0,15

yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)					
Tébuconazole	1-(4-chlorophenyl)-4,4-dimethyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	0,156
Amines, coco alkyldimethyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	0,75
Acetic acid	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,0264
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,053
CI Basic yellow 28	2-[[[4-methoxyphenyl)methyl]hydrazono]methyl]-1,3,3-trimethyl-3H-indolium methyl sulphate	Substance non active	58798-47-3	261-448-2	0,0239
C.I. Basic Blue 159	5-(diisopropylamino)-2-[[[4-(dimethylamino)phenyl]azo]-3-methyl-1,3,4-thiadiazolium methyl sulphate	Substance non active	83969-12-4	281-589-3	0,00099
C.I. Basic Red 18:1	[2-[[4-[(2-chloro-4-nitrophenyl)azo]phenyl]ethylamino]ethyl](2-hydroxypropyl)dimethylammonium acetate	Substance non active	82205-20-7	279-919-6	0,01921
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0,3
Caprolactam	Caprolactam epsilon	Substance non active	105-60-2	203-313-2	0,00299
Dipropylene glycol monomethyl ether	(2-methoxymethylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,15

7.5. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Korasit NG 10 grau	Marché: BE
	Korasit Cut & Treat grau	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0017068-0015 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
------------	-----------	----------	------------	-----------	------------

(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	0,269
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	0,15
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	0,156
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	0,75
Phosphoric acid	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,053
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0,3
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-methoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,15